



ASSISTANT Encadrement Sportif



REFERENTIEL D'EVALUATION

Nom du candidat :

N° de licence :

Signature candidat :

Club et lieu du stage :

Listes des compétences attendues pour cette qualification

Responsabilité et éthique	Oui	Non
Le candidat est capable de se situer au sein du monde fédérale		
Le candidat utilise son rôle d'assistant à l'encadrement pour transmettre des valeurs d'éducation, d'épanouissement, d'intégration (comme la loyauté, le courage, la combativité, le dépassement de soi, la rigueur, l'autonomie, le respect, la solidarité, la tolérance, l'esprit d'équipe)		
Le candidat est-il conscient de sa responsabilité en tant qu'encadrant		

Animer et sécuriser	Oui	Non
Le candidat a pris connaissance de la séance préparée (objectifs, exercices, adaptations, matériel...)		
Le candidat montre des éléments de maîtrise de la gestion du groupe et donne de l'entrain		
Le candidat communique de façon adaptée et efficace avec les athlètes (voix, placement, explications, démonstration, feed-back)		
Le candidat participe au bon déroulement de la séance et optimise ainsi le temps de pratique		
Le candidat respecte la mise en place des situations préconisées par l'encadrant responsable, permet un meilleur suivi et facilite une éventuelle personnalisation du travail (parcours différenciés, respect des temps de travail/repos, charge de travail)		
Le candidat respecte les recommandations liées aux situations et à l'utilisation du matériel sans mettre en danger l'intégrité physique des athlètes de façon inconsidérée		
Le candidat applique les règles de sécurité élémentaires (surveillance, matériel, organisation exercices, consignes)		
Le candidat est capable de faire un bilan critique de sa participation à l'encadrement de la séance		

Accueillir	Oui	Non
Le candidat est présent et disponible pour accueillir correctement les athlètes et/ou les parents		
Le candidat est capable d'identifier les acteurs et le fonctionnement ordinaire de la structure		
Le candidat est en mesure de renseigner à minima sur la structure et d'orienter le public		

S'adapter à son public	Oui	Non
Le candidat prend en compte les spécificités du lieu de pratique		
Le candidat prend en compte les spécificités de son public		
Le candidat est capable de proposer une modification de situation en fonction de son public		
Le candidat est capable de faire des retours adaptés à son public		
Le candidat est capable d'identifier et de répondre aux besoins de son public		

La liste des compétences sert de repères aux évaluateurs pour l'entretien, l'évaluation et décider d'une proposition à la validation ou pas.

Les deux compétences « sécurité » doivent obligatoirement être acquises pour l'obtention de la qualification.

Suite à cet examen, les évaluateurs constatent que le candidat :

Est capable de contribuer à la qualité de l'encadrement du club notamment en participant à l'accueil, en aidant à l'animation, à la mise en place des situations pédagogiques et à leur bon déroulement

et propose que le candidat soit :

Validé

Ajourné

REMARQUES SUR L'ÉVALUATION (obligatoires en cas de non acquis) :

Date :

Evaluateurs (tuteurs + responsable du club)

Nom et signature

Nom et signature

Avis et visa du responsable régional de la formation, domaine encadrement sportif :

Favorable

Défavorable

Date :

Nom et signature